

L'HÉROÏNE ET NOUS

Par Profil supprimé Postée le 30/08/2011 17:16

bonjour je suis en couple depuis 3ans et demie avec mon ami au début de notre relation il consommait encore de l'héroïne mais voulais arreter je lui est fait confiance et un ans aprai il avait tout arrêté meme son traitement de méthadone. Nous avons donc décidé d'avoir un enfant notre fils a maintenant 16 mois mais depuis presque un ans voila qu'il reconsomme de l'héroïne je ne sais plus quoi fair je l'ai prévenue plusieurs fois que si il n'arétait pas il perdrai tout mais rien a fair . En plus de sa consommation réguliere ces excès de violence envers moi et notre fils devienne insupportable. j'envisage de plus en plus la séparation mais j'ai également peur de le laissé et qu'il plonge encor plus bas je l'aime et sui prete a tout essayé pour l'aider. j'esper que vous pourez maider.

Mise en ligne le 31/08/2011

Bonjour,

La consommation d'héroïne entraine généralement une dépendance à la fois physique et psychologique. Le fait que votre ami ait décidé d'arrêter de consommer cette substance peut signifier qu'un tournant s'est produit dans sa vie, par exemple votre rencontre et le projet d'avoir un enfant... Cependant, l'arrêt de l'héroïne et / ou du traitement Méthadone, en 1 an, nous semble très rapide. En effet, les médecins habilités à prescrire les traitements de substitutions précisent qu'une diminution progressive des doses de Méthadone permet de stabiliser le patient et donc de contrer les effets du manque, voire d'une éventuelle rechute. Vous pouvez lui conseiller de reprendre contact avec le professionnel qui l'a suivi ou de se rendre à une consultation dans un centre spécialisé en toxicomanie (dont l'adresse est ci-dessous). Il pourra bénéficier ainsi d'une prise en charge globale concernant sa dépendance. Ceci-dit, lui seul peut prendre la décision de se faire soigner !

Concernant votre vie de famille, il semblerait que la priorité soit aujourd'hui de protéger votre bébé et vous des violences physiques et / ou morales que vous subissez de la part de votre conjoint. Nous vous conseillons de faire un point sur votre situation, sur ce que **vous** ressentez, en prenant un temps de réflexion personnelle, en en discutant avec votre famille, vos amis ou des professionnels. Par exemple, l'assistante sociale de votre secteur peut tout à fait vous entendre et vous accompagner dans vos démarches. Le fait de menacer votre ami d'une séparation ne semble pas faire changer sa situation, ni la votre et peut vous discréditer à ses yeux. Aussi, il serait peut-être préférable de prendre une décision et, lorsqu'elle soit, de la mettre en application. Nous mettons à votre disposition les coordonnées de services qui pourront vous aider ponctuellement face aux difficultés que vous rencontrez:

- Violences conjugales - Femmes Info Service: 01 40 33 80 60 (prix d'un appel local, du lundi au samedi, de 7h30 à 23h30)

- Drogues Info Service: 0800 23 13 13 (appel gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h).

Bien à vous.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :
